

Date de convocation

05/05/2026

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 12

Nombre d'absents excusés : 1

Nombre de pouvoirs : 1

L'an deux mil vingt-six, le douze mai, à vingt heures trente,

Se sont réunis les membres du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur CALMELS Bernard, Maire.

Monsieur THERON Camille été élu secrétaire de séance

Présents : BOUTONNET Nicolas, CABROL Vanessa, CALMELS Bernard, COSTES Séverine, MARTY Sandrine, MAZIERE Benoit, MONTEILLET Marjorie, POUGET Daniel, POUGET Joël, TARROUX Candy, THERON Camille, VABRE Philippe.**Absents excusés** : GANEAU Emmanuelle procuration donnée à CALMELS Bernard**DEL2026-34** **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 10/04/2026**

Il s'agit d'approuver, avec ou sans observation, le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 avril 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

- **Approuve** le compte rendu de la séance du 10 avril 2026.

Fait et délibéré, à Manhac, les jour, mois et an susdits

Bernard CALMELS THERON Camille



Certifié exécutoire par affichage le 18/05/2026 et envoi à la Préfecture